

Sujet : [INTERNET] enquête publique projet de construction centrale photovoltaïque à Saint Mandé sur Brédoire

De : SOS rivières et environnement <sos.rivieres@laposte.net>

Date : 17/02/2024 12:40

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

ci-joint la déposition de notre association à l'enquête publique relative au projet de construction d'une centrale photovoltaïque à Saint Mandé sur Brédoire

Cordialement

Jean-Louis Demarcq

— Pièces jointes : —

EP parc photovoltaïque St Mandé SOS.pdf

30 octets

SOS-Rivières & Environnement

25, rue André Brisson- 17400 Saint-Jean d'Angély

Enquête publique Projet construction centrale photovoltaïque à SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE

Le 17/02/24

Madame le Commissaire Enquêteur,

Comme nous vous en avons parlé lors de notre visite le 13/02/24, ce qui nous soucie beaucoup est la sécurité de cette installation.

Cette réserve a été construite il y a plus d'une vingtaine d'années, elle l'a été pour contenir un poids d'eau qui a dû être anticipé, mais cet aménagement de parc photovoltaïque a un certain poids.

« Le poids d'un module photovoltaïque diffère en fonction des modèles, mais en règle générale, il se situe entre 12 kg et 18 kg. Si on rapporte ce poids au m² de toiture, on obtient entre 11 kg/m² et 12 kg/m² », on nous annonce une surface de panneaux de 9132 m², ça fait donc plus d'une centaine de tonnes et nous n'avons pas le poids des flotteurs et des structures qui les supportent... Les documents ne citent nulle part cette pression, l'étude de la solidité des digues est en cours mais sans aborder ce surplus de poids.

Il faut ajouter à ce poids la prise au vent, les ancrages devront forcément être « souples » pour permettre le remplissage et la vidange de la réserve, et permettront donc aussi un balancement de toute la structure dû au vent. La réserve se trouve bien dégagée sur la hauteur de Saint Mandé et surtout juste à l'aplomb du village.

Par ailleurs la qualité de l'eau n'a pas été étudiée, de même on ne connaît pas l'évaporation que ces installations peuvent provoquer pourtant en cherchant sur internet il semble bien que ces surfaces noires auront une réelle incidence sur la température de l'eau et donc sur sa qualité (sur le développement des cyanobactéries et autres éléments...) ainsi que sur l'évaporation :

« <https://mypower.engie.fr/conseils/energie-solaire/avantages-conseils-solaire/canicule-quelles-consequences-sur-vos-panneaux-solaires.html>

Les panneaux solaires thermiques peuvent monter très haut en température en cas de forte chaleur, jusqu'à 150 °C, voire 200 °C. Les risques sont importants pour ce type d'installation, notamment au niveau de la mécanique sur la plomberie et les joints. Pour parer à cela, il vous faut impérativement choisir des panneaux conçus spécialement pour ne pas garder la chaleur. ... »

Une étude sérieuse de tous ces phénomènes serait peut-être à faire avant de lancer une expérimentation sur plus de 3ha juste au-dessus d'un village.



Association Loi 1901 pour la protection de l'eau et de l'environnement - affiliée à France Nature Environnement

25, rue André Brisson - 17400 Saint-Jean d'Angély - tél : 05 46 26 38 65
courriel: sos.rivieres@laposte.net

Il nous semble important aussi de prévoir l'installation d'une vidange rapide de la réserve, autre que l'écoulement naturel, pour limiter les dégâts en cas de problème (comme ça a été exigé dans les projets de nouvelles réserves).

Nous espérons que vous prendrez en considération ces observations sous forme de réserves à votre avis final.

Le vice-président
Jean-Louis Demarcq

